



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT.116

Déposé le : 20.03.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quelle stratégie 2018 d'encadrement des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA) dans le canton de Vaud ?

Mi-mars 2018, le 24heures informe que les conditions d'encadrement des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA) ainsi que les conditions de travail de leurs éducateurs-trices sont encore et toujours critiques dans les centres vaudois de l'EVAM. Cela malgré les efforts consentis en 2016 par le Conseil d'Etat. La fermeture annoncée du centre de Chasseron à Lausanne semble être la goutte d'eau qui fait déborder le vase pour les collaborateurs-trices qui s'impliquent dans leur travail, en vain. En encart, à côté de l'article du 14 mars, figure une affirmation du SPJ : « Sur le papier les ressources données sont suffisantes ». Cette déclaration, bien que s'intégrant à une rhétorique juridique, semble vouloir avouer une distance certaine entre théorie et pratique. En effet, l'article dénonce des problèmes structurels importants quant à l'encadrement des RMNA mais aussi de conditions de travail difficiles pour leurs éducateurs-trices, et par ailleurs inégales en regard des conditions de leurs confrères affectés à des structures destinées aux enfants non-migrants. L'argument du SPJ insinuant que les besoins d'encadrement des MNA sont inférieurs à ceux des enfants non-migrants n'est pas démontré et relève d'une réflexion peu vraisemblable.

Il y a peu, en 2016, suite à une vague de huit tentatives de suicides concernant les RMNA dans des centres vaudois, le Grand Conseil réaffirmait le droit inaliénable de tous les enfants à bénéficier d'une protection et d'une attention particulière en raison de leur vulnérabilité tel que défini dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Il saluait par voie de résolution largement soutenue, les efforts, alors consentis par le Conseil d'Etat (manne financière dotant l'EVAM de 6.6 mios supplémentaires par an pour les RMNA), et encourageait celui-ci à poursuivre l'adaptation de la prise en charge des mineurs en regard notamment de la croissance du nombre de RMNA attribué au canton de Vaud par la Confédération.

Aujourd'hui, bien que le nombre de RMNA ait diminué dans le canton, la situation semble toujours être très difficile. La mobilisation des éducateurs-trices et leur intention de faire grève en cas de fermeture du centre du Chasseron amènent les soussignés à interpeller le Conseil d'Etat afin qu'il rende compte de la situation :

Concernant les moyens alloués en 2016 :

1. Le Conseil d'Etat peut-il préciser les effets de l'augmentation de ceux-ci ?
2. Peut-il rendre compte des situations dénoncées aujourd'hui en regard des indicateurs vaudois documentés par la Fondation suisse de service social international du 16 août 2016 ?

www.enfants-migrants.ch/fr/sites/default/files/adem/u115/Mapping_LongueVersion_FR_VD.pdf

Puisque les enfants migrants ne semblent pas bénéficier des mêmes conditions d'encadrement que les enfants non-migrants :

3. N'y a-t-il pas lieu de redéfinir l'organisation des moyens permettant d'assurer une prise en charge adéquate et équivalente de ces jeunes et de sauvegarder la santé des éducateurs-trices actifs auprès d'eux ?

Concernant la fermeture du centre de Chasseron à Lausanne :

4. Le Conseil d'Etat tient-il compte des conséquences dommageables pour les jeunes actuellement résidents de ce centre et pour l'ensemble des bénévoles, familles et professeurs actifs auprès d'eux ?
5. Estime-t-il raisonnable de condamner ce centre au vu des revendications des professionnel-le-s, de la difficulté à engager du personnel spécialisé dans ce domaine, et d'une situation géopolitique toujours instable rendant possible de nouveaux flux de RMNA à l'avenir ?

Concernant les employé-e-s de l'EVAM :

6. Le Conseil d'Etat peut-il infirmer que les éducateurs-trices encadrant les RMNA ne bénéficient pas de même conditions d'engagement que leurs confrères/consœurs encadrant des enfants non-migrants et si oui, et peut-il expliquer pourquoi ?
7. Le Conseil d'Etat peut-il préciser combien de postes seraient supprimés en cas de fermeture du centre Chasseron, et s'il s'agit des postes des éducateurs-trices, sous contrat à durée déterminée (CDD) ou d'autres postes « fusibles » ne bénéficiant pas d'engagement à long terme (CDI) ?

Les soussignés remercient le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Séverine Evéquoz

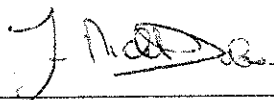
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Jean-Michel Dolivo

Signature(s) :



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Evéquozy Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne <i>J. P. M.</i>	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine <i>S. Krug</i>
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie <i>N. Jaccard</i>
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca 

Jungclaus Delarze Susanne 

Keller Vincent 

Krieg Philippe

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan 


Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël 

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude 

Mayor Olivier 

Meienberger Daniel

Meldem Martine 

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah 

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc 

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore 

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne 

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre

Ryf Monique 

Schaller Graziella

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix 

Suter Nicolas

Tafelmacher Pauline

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis 

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Wüthrich Andreas 

Zünd Georges

Zwahlen Pierre